

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE  
Fédération des Aînés ruraux  
de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement :** Périgueux  
**Canton :** Périgueux est  
**Commune :** Champcevinel  
**Lieu-dit :** Penlèbre  
**Édifice :** Croix  
**DOSSIER n°**

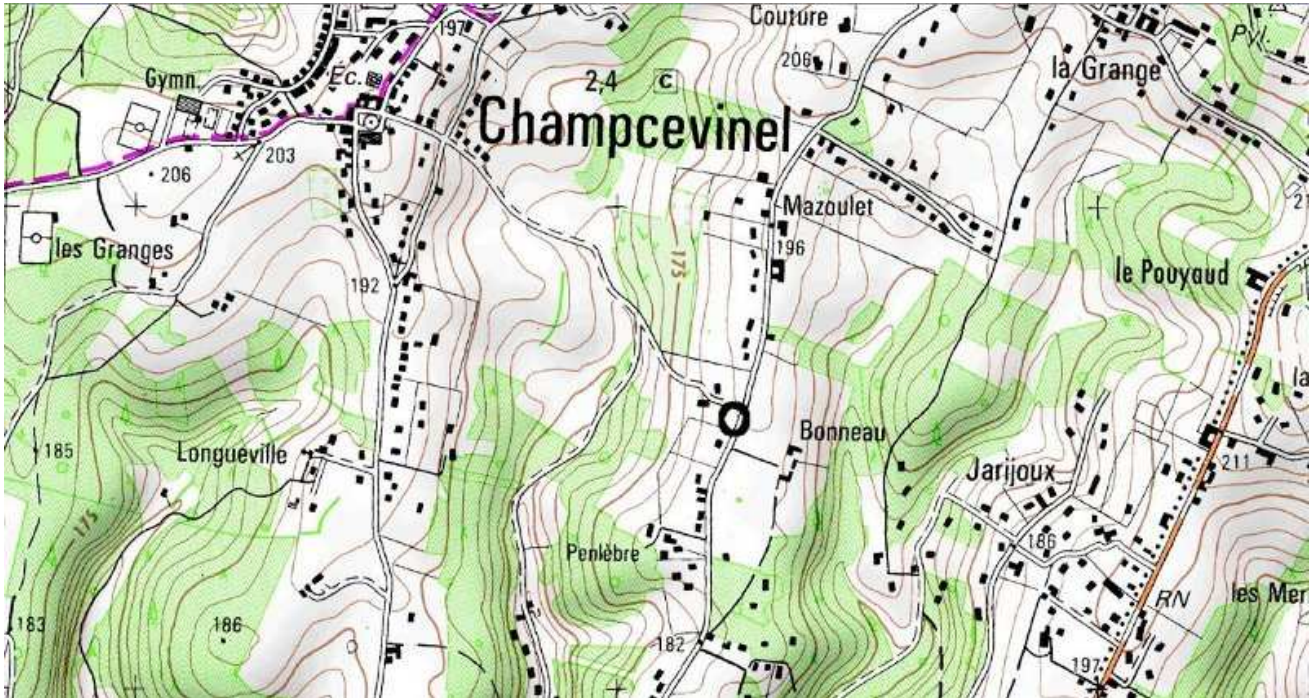
## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur 2007 Dordogne Nord

**Longitude** (référé au méridien international) : 00° 44' 09''

**Latitude Nord** : 45° 12' 36''

**Altitude** : 189 m



## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : à jour en 2008

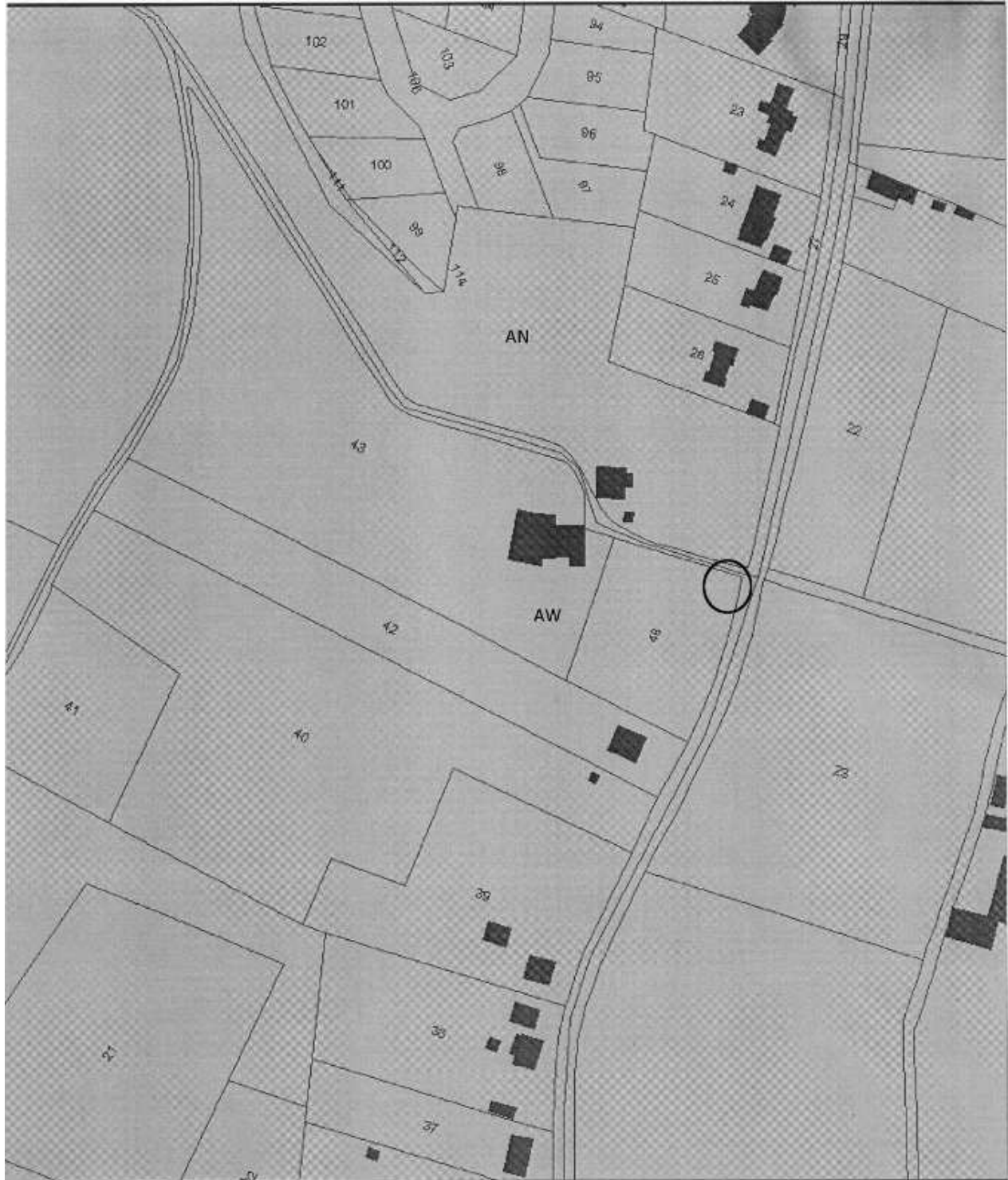
Échelle : 1/2500°

Section : Le bourg

Feuille n° AW

Parcelle n°48 - Superficie : environ 3383 m<sup>2</sup> - Nature : pré

Propriétaire : Madame JUNGER



## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date du : 1828

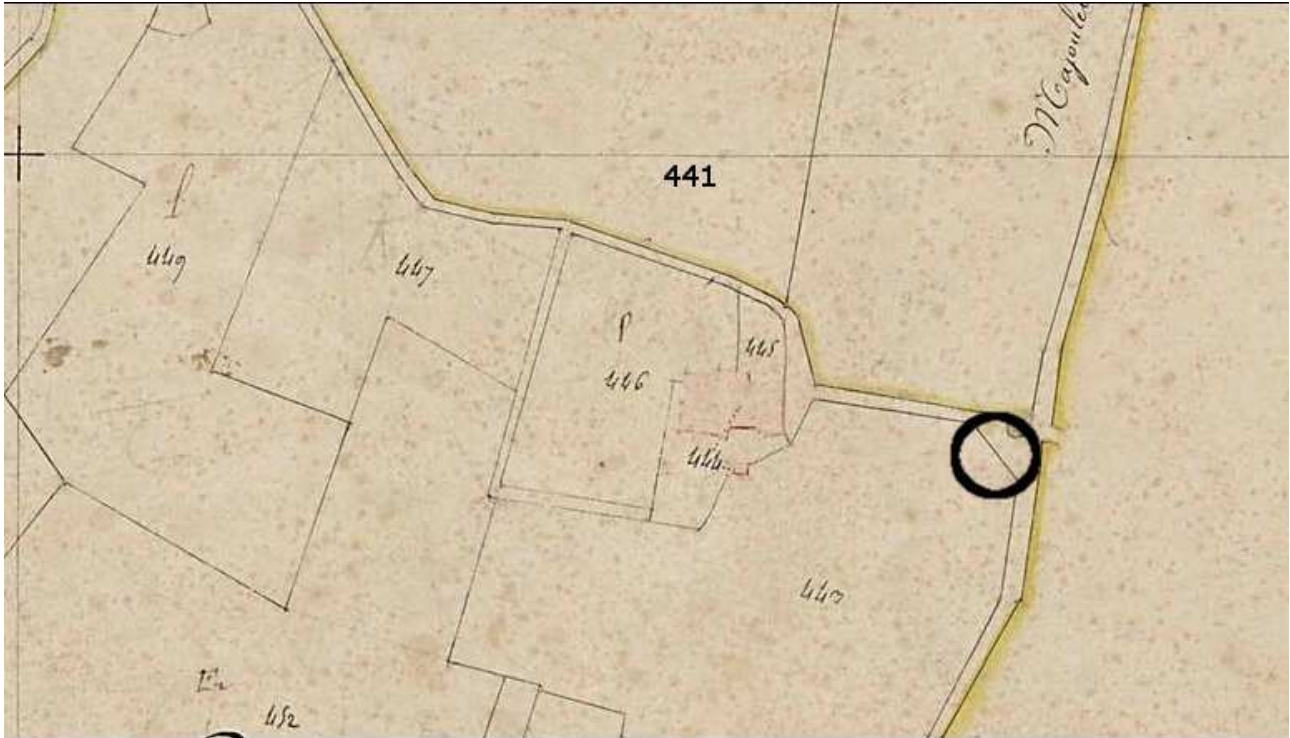
Échelle : 1/2500°

Section : Jarijoux

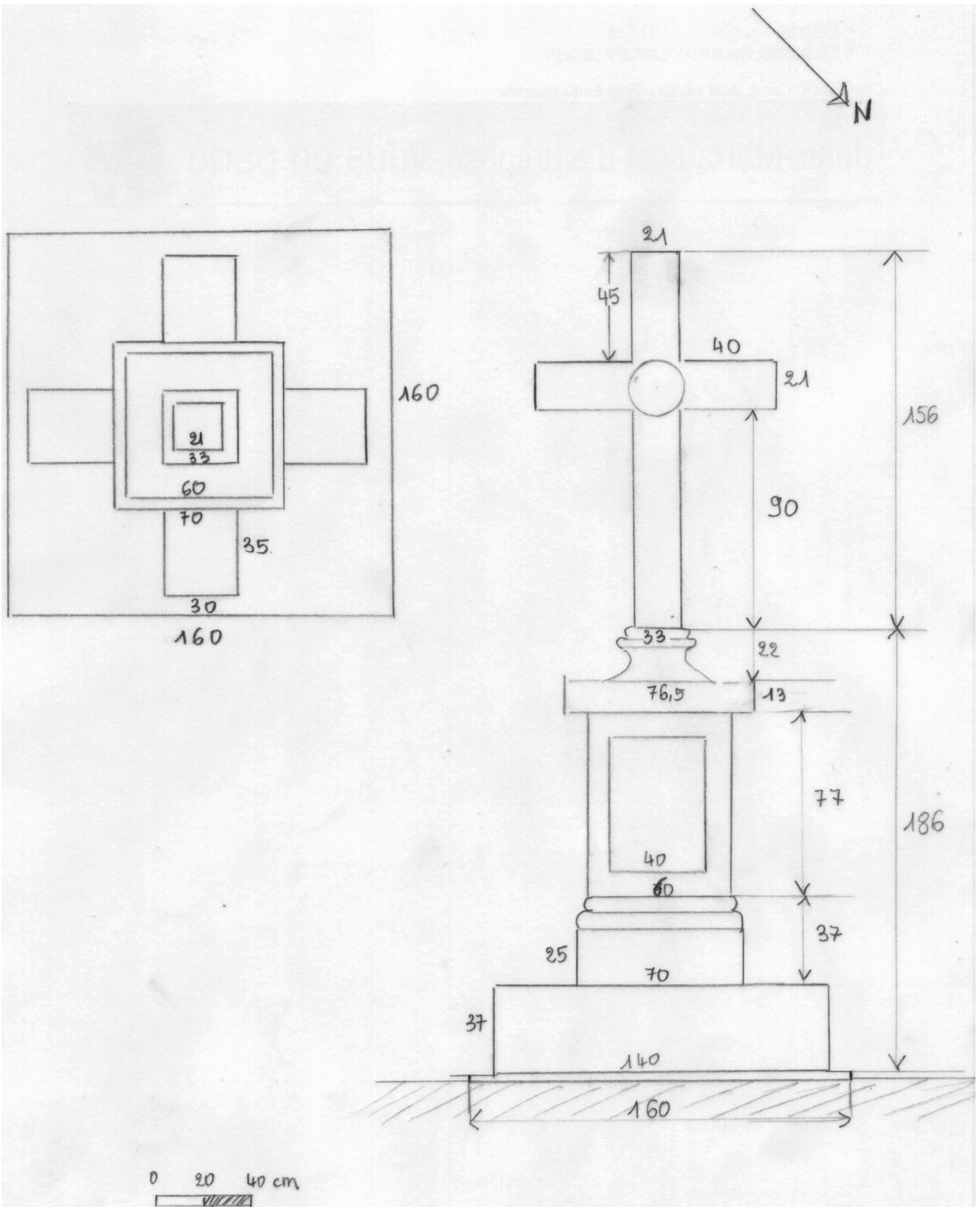
Feuille n° B2

Parcelle n°443 - Superficie : 1 ha 20 ares 10 ca Nature : terre

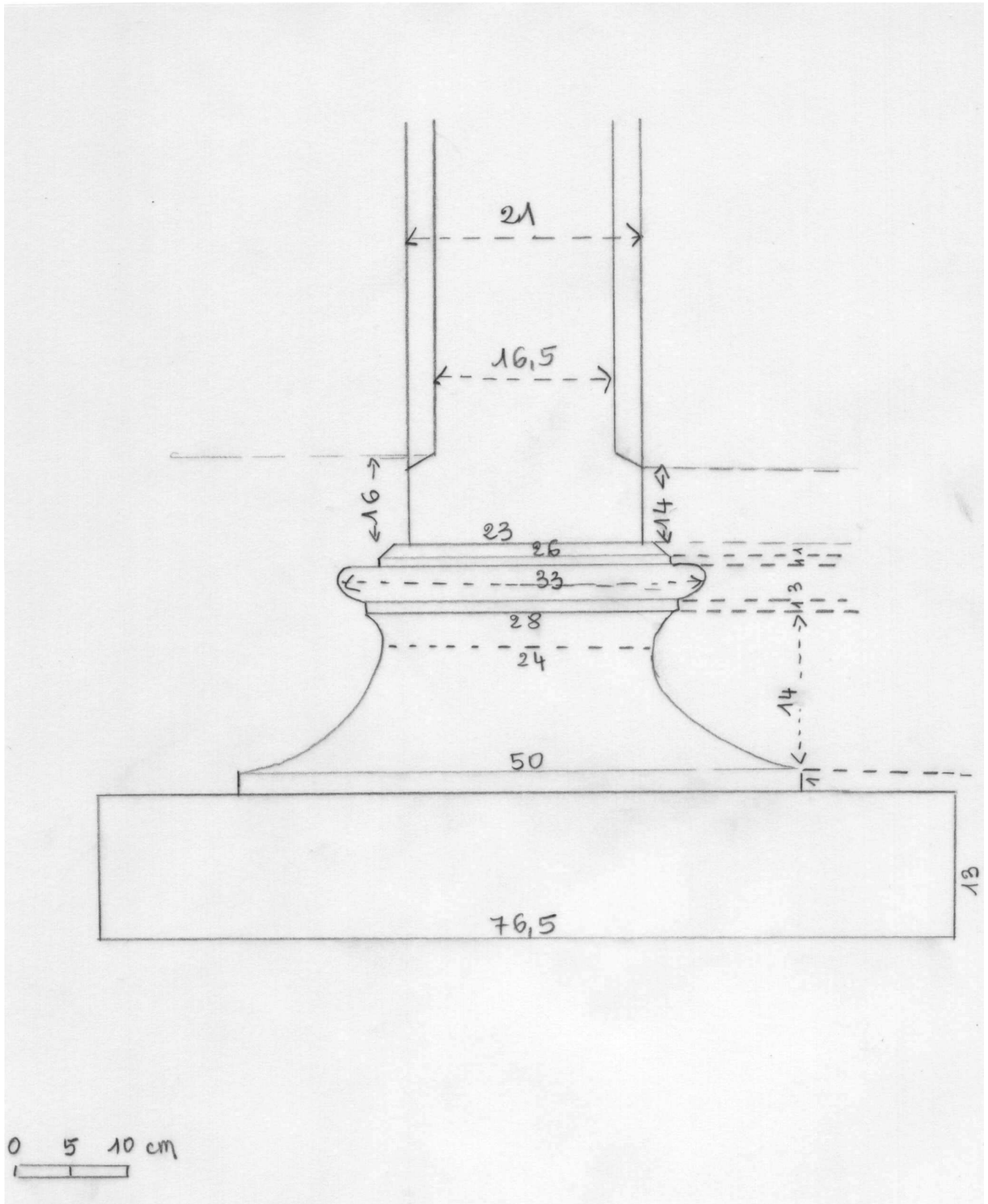
Propriétaire : Roussarie, marchand à Cubjac



# DESCRIPTIF GRAPHIQUE



Détail de la colonne et de la base du fût



## DESCRIPTIF ECRIT

A l'entrée du chemin conduisant à la maison de Penlèbre, se dresse une croix de pierre très sobre.

Le socle inférieur se compose de quatre dalles de pierre carrées, émergeant à peine de terre, sur lesquelles repose une base à deux degrés dont le degré inférieur forme une croix. Le soubassement monolithique porte sur trois faces une plaque de marbre où l'inscription est gravée en lettre d'or.

La plaque de la face avant porte l'inscription :

*« Thérèse Catherine SAUTRU, épouse de Pierre Boyer, propriétaire à Penlèbre et de la moitié de Majoulet ».*

La plaque de droite (brisée) :

*« 100 F à Mr le Curé qui remplacera le curé Fournier pour entretenir la croix éternellement et dire des messes pour la famille entière et d'y venir une fois par an à la St Jean dont le Conseil décidera. Elle est décédée le 18 avril 1882. P. P. E. »*

La plaque de gauche :

*« A donné 7500 F à la commune de Champcevinel, 25 F pour le chemin qui va de Penlèbre à Fontroubade. »*

Sur une table carrée, se terminant en doucine droite, un socle également carré supporte une colonne à base et sommet carrés dont les quatre flancs sont taillés en gorge.

Le fût, à base carrée, repose au centre d'un autre carré de pierre de taille intermédiaire. Il est tout simple et les bords ont été entaillés de chaque côté pour former un relief rectiligne. Les croisillons et l'embout de la croix sont taillés de la même manière. Il n'y a pas de *titulus*.

## DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Situation générale



Vue de côté



Inscription sur la face avant



Inscription sur le côté gauche





Inscription côté gauche



Détail du soubassement



Détail du socle



Moultures de la table



Moultures du soubassement



A gauche, la rosace centrale

Extrait de Photo Exploreur 3D, Dordogne Nord



## HISTORIQUE

Les propriétés de Penlèbre et de Majoulet sont passées en de multiples mains au cours des âges.

Au moment où fut établi le cadastre napoléonien à Champcevinel, en 1828, le propriétaire en était un Monsieur Roussarie, marchand à Cubjac. Il passa ensuite au mains de deux autres personnes (Jean Coly, puis Pierre Coly) avant d'échoir, par acquisitions successives, à Pierre Boyer en 1870.

L'épouse de Pierre Boyer, Catherine Chautru, fit son testament le 10 août 1881 et légua la somme de 7500 F à la commune de Champcevinel à charge pour cette dernière « *de faire célébrer tous les ans un service pour le repos de mon âme et de faire dire une messe chaque mois pour ma famille.* »

Tels sont les termes exacts du testament et l'on voit que les inscriptions gravées sur la croix sont quelque peu fantaisistes. Ce qui est vrai, c'est que la commune de Champcevinel, dans une délibération du 30 novembre 1882, décida d'accepter le legs et d'employer la somme de la façon suivante : 1/3 pour les constructions scolaires, 1/3 pour l'agrandissement du cimetière et 1/3 pour le budget vicinal.

Il semble que la croix ait été édiflée après le décès de Madame Chautru - Boyer (18 avril 1882) pour commémorer le souvenir de son legs, sans qu'on puisse en connaître la date exacte.

Les legs étaient exigibles seulement après le décès du mari, Pierre Boyer, légataire universel de son épouse et usufruitier des biens donnés. Dans une délibération du conseil municipal du 14 novembre 1903, Madame Piboyeu a relevé cette mention : « *Le legs de Madame Chautru a été accepté et réalisé, la somme en provenant a été affectée à la construction de la maison d'école de garçons. Les messes et services ont été célébrés en 1903.* » Nous n'avons malheureusement pas pu regarder s'il était question de ce legs dans d'autres délibérations, les registres n'ayant toujours pas été retrouvés par la secrétaire de mairie.

Après la mort de Pierre Boyer, les biens échurent à son neveu Jean Vallade qui décéda le 14 avril 1940. Ses héritiers ne s'entendant pas entre eux, les biens furent vendus judiciairement le 15 avril 1945 et achetés par M. Dazenière qui les revendit à M. et Mme Cheyrou, parents de Madame Junger en 1949. Ceux-ci firent une donation - partage en 1977.

### Sources orales :

- Monsieur et Madame Junger, propriétaires
- Madame Lapèze à Penlèbre, sœur de Madame Junger

### Sources écrites :

- *Champcevinel, le chemin parcouru*, Christiane Piboyeux, décembre 1992
- AD24, 12 O 120

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE****OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

La croix est en assez bon état globalement, mais le coin arrière droit de la table est cassé, de même que la plaque du même côté. Des pierres, qui devaient être disposées à l'entour de la base sont sorties du sol et placées n'importe où.

La commune avait fait refaire les gravures il y a quelques années. Si l'on s'en tient au testament de Madame Chautru, ce serait à la commune d'entretenir cette croix. Mais elle se trouve en terrain privé ...

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS****Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck

François Schunck

**Dossier achevé le :** 1<sup>er</sup> septembre 2009

**Date de dépôt au C.A.U.E.**